

# [ Elections Cantonales des 19 et 26 Mars 2000 ]

## Cap sur l'Avenir

*Une équipe, un projet...  
un autre regard !*

C'est à l'aube du nouveau millénaire que nous élitons notre Assemblée Territoriale, un acte essentiel pour Saint-Pierre et Miquelon, puisqu'il déterminera l'avenir de notre Collectivité.

C'est le moment de faire un autre choix, de faire confiance à une équipe différente, novatrice, déterminée, responsable, qui saura renouer le dialogue avec la population et tous les partenaires publics et privés, tout en s'entourant de techniciens et de professionnels.

Refondation, Innovation, Concertation sont les maîtres-mots de notre projet politique.

"Refondation" car il nous faut élaborer des architectures nouvelles dans les domaines essentiels que sont la fiscalité, la santé, le social, l'environnement, l'urbanisme, la culture. . .

"Innovation", car nous souhaitons trouver des solutions originales adaptées à la mesure de l'archipel et à ses moyens.

"Concertation", car c'est par le dialogue et le partage des responsabilités que nous réussirons à construire un avenir meilleur pour St-Pierre et Miquelon et ses résidents.

Nous sommes une équipe de 7 femmes et 8 hommes qui s'engageons à assumer simultanément le choix de l'intérêt général et la capacité à répondre aux défis du siècle prochain.

Réunissons-nous enfin et sortons des clivages qui nous étouffent : notre archipel est bien trop petit pour agir dans la division. Soyons fiers de vivre dans l'archipel et rendons-lui, ensemble, toute sa foi en l'avenir.



## Et si on changeait la politique ...

Développons une collaboration toujours plus efficace entre les partenaires, ancrée sur des valeurs d'écoute et de dialogue pour mettre en place une politique de proximité qui rechercherait plus d'équité, plus de justice, plus de solidarité. Faisons de St-Pierre et Miquelon une collectivité dynamique où il fait bon vivre, en garantissant un développement local harmonieux, respectueux de ses territoires et de ses habitants.

Tourné vers l'avenir, notre Conseil Général jouera son rôle de promoteur, de catalyseur de toutes les initiatives économiques, culturelles, éducatives, sociales. . qu'elles viennent des communes (premiers partenaires du Conseil Général), des chefs d'entreprises, des associations, de l'Etat, ou des professionnels. Nous le ferons d'autant mieux que notre équipe d'élus, épaulée par les agents au service de la collectivité, se donnera comme mission première d'insuffler, dans l'intérêt général, le dynamisme à tous les niveaux du développement économique.



## La fiscalité

Un chantier pour les 6 ans à venir : la réforme de notre fiscalité.  
Vers une imposition plus juste, plus équitable et plus incitative.

Prélever l'impôt n'est pas populaire, mais ne soyons pas démagogues : la fiscalité est la contrepartie des dépenses. On ne baisse réellement les impôts que si l'on réduit la masse des dépenses à financer ou que si l'on perçoit de nouvelles recettes issues du futur développement économique : l'avitaillement maritime, les secteurs pétrolier et gazier, voire de nouvelles initiatives. Améliorons la lisibilité de l'impôt, rendons l'imposition plus juste, plus équitable et induisons des incitations prioritaires.

### Fiscalité indirecte :

Il est urgent d'arrêter l'inflation des impôts indirects : taxes sur le fuel, l'eau, l'électricité. ...  
Il faut revoir entièrement ce mode local d'imposition, dépeussier la tarification des taxes de douane, offrir aux commerçants la possibilité de différer leurs paiements douaniers.

### Fiscalité directe :

- Rendre applicable dans l'archipel le PACS (pacte civil de solidarité).
- Modifier le barème d'imposition en faveur des tranches les plus basses.
  - Promouvoir l'épargne locale au service de l'emploi (octroyer des facilités fiscales afin d'encourager les particuliers à investir au pays).

Le code local des investissements a lui aussi besoin d'être dépeussieré et rajeuni .

Pour toutes modifications, voire réformes, il faut rechercher l'avis de l'ensemble des techniciens et professionnels du milieu. Chaque mesure doit être pesée et sous-pesée avant d'être mise en délibération. Un calendrier prospectif devra être choisi ensemble, ce sera la mission de la Conférence des Finances Locales.



## Les points forts

### *Un plan d'urgence pour l'emploi*

Création d'un observatoire de l'emploi à St-Pierre et Miquelon  
(toujours promis, jamais fait)

Création d'un carrefour jeunesse emploi : offrir aux jeunes adultes de 16 à 30 ans, sans aucune discrimination économique ou sociale, un guichet unique pour les aider à intégrer ou réintégrer le marché du travail.



### *Un coup de pouce à la pêche*

Une infrastructure portuaire pour la pêche artisanale.

L'armement d'un bateau usine polyvalent de 50 m avec un équipage local de 30 marins ( l'archipel possède des quotas hors 3PS, mais plus aucun bateau pour les pêcher ! )

### *Un hôpital pour la vie*

Implantation du futur centre hospitalier à l'extérieur de la ville.



### *Equité fiscale et sociale*

Modification du barème d'imposition en faveur des tranches les plus basses  
Un choix de vie pour les personnes âgées, des logements pour les jeunes et la création d'une nouvelle entreprise d'insertion.

### *Environnement et patrimoine, il est urgent d'agir*

Mettre en place un véritable schéma d'aménagement du territoire  
Se munir d'un arsenal de protections, d'un échéancier d'actions et créer une commission de suivi tripartite (Conseil Général, Conseils Municipaux, Etat).



### *Un ordinateur pour 10 élèves*

Egal accès des écoliers Saint-Pierrais et Miquelonnais aux nouvelles technologies de l'information et de la communication. Une mesure innovante, à la hauteur des espoirs que nous mettons en l'avenir du développement de l'archipel.

## Les solidarités

### *Développer une politique de santé*

- Mettre en place à St-Pierre et Miquelon une véritable politique de santé c'est, d'abord et avant tout, la volonté et le courage de remettre en question l'implantation du futur centre hospitalier de St-Pierre.
- L'hôpital de St-Pierre est un centre de dispatching vers des filières de soins spécialisés. Il faut rechercher la meilleure orientation selon la spécificité des cas.
- Afin de toujours avoir un service à la pointe des nouvelles technologies et techniques, nous devons créer et développer des liens contractuels avec des centres médicaux métropolitains.



*Pour les différents publics, nous proposerons à nos partenaires la création d'une Cellule Sociale, composée d'un éducateur spécialisé, d'un assistant social et d'un psychologue qui apporterait en amont des institutions, conseils et soutiens aux professionnels du terrain (institutrices, professeurs, éducateurs, bénévoles associatifs...), aux familles et aux jeunes. Le «mal être» est croissant dans nos communautés, nous devons d'urgence, malgré la petitesse du nombre en prendre conscience et rechercher ensemble des solutions.*

### *Repenser le social*

La solidarité envers les plus démunis est un devoir, nous devons agir pour le maintien de la cohésion sociale dans l'archipel (insertion des jeunes et des Rmistes, choix de vie pour les personnes âgées et les familles en difficulté...)

Offrir aux personnes âgées un véritable choix de vie, mettre en place une vraie politique de la vieillesse définie dans un schéma gérontologique mobilisé autour :

- Du soutien de toutes les actions de prévention,
- Du développement des solutions alternatives à l'hébergement, la qualité de prise en charge des services à domicile, le soutien de l'accueil familial...
- Sur le site actuel de l'hôpital, aménagement d'espaces de vie extérieure, notamment pour les résidents de la maison de retraite et du Centre Georges Gaspard.

*Donnons de la vie à leurs années.*

Les jeunes, également frappés par la crise, connaissent des difficultés pour se loger sur l'archipel.

Il faut leur faciliter l'accès à des locations à loyer modéré sous trois formes :

- Mise en place de l'aide APL, existant en Métropole (Allocation pour le logement).
- Construction de 10 logements publics
- Redynamiser l'aide à l'investissement privé

**Aides aux personnes et familles en difficulté :**

- Création d'un office du logement, qui aura pour mission l'entretien des locaux, la perception des loyers, le suivi de l'application des conditions d'attribution.
- Arrêter le clientélisme des fonds sociaux existant sur l'archipel, en créant un véritable bureau territorial regroupant l'ensemble des organismes afin de rechercher une meilleure adéquation avec les besoins et éviter les dérapages.

## Il est urgent d'agir !

Mettre en place un schéma d'aménagement du territoire, un plan d'ensemble pour mieux nous projeter dans l'avenir. Créer une véritable commission de suivi de l'aménagement du territoire en terme d'urbanisme et d'environnement. Nous devons nous munir d'un véritable arsenal de protections et d'un échéancier précis.

- Mettre en place le droit de préemption du Conseil Général sur certaines zones de l'Archipel
- Classer les immeubles ( prescription )
- Affiner et rendre plus explicite le code de l'urbanisme et appliquer les textes en vigueur
- Etre moins frileux sur les zones de mise en réserve
- Demander un inventaire ZNIEF ( zone nationale d'intérêt écologique et faunistique )
- Remise en état et aménagement de certains sites (\*).
- Inciter à l'amélioration des zones artisanales et des zones de dépôts
- Préserver Langlade d'une urbanisation excessive ( privilégier les structures d'accueil et le camping organisé ).

Veiller au bon déroulement des trois gros dossiers d'aménagement en cours de mission ou en cours de travaux : changement de tension, eau et assainissement, plan d'élimination des déchets.

Poursuivre, développer et dynamiser la politique d'espaces verts dans l'agglomération.

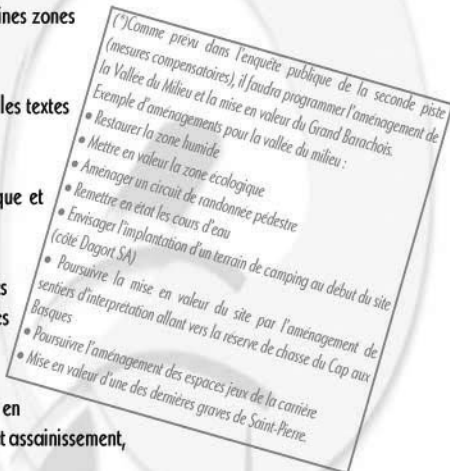
## La culture

Encore une fois aucune politique culturelle n'est définie et ce manque de structuration est le principal facteur de la démotivation, voire de l'abandon des intervenants professionnels et bénévoles sur le terrain. Structurer, dynamiser, se concerter, programmer à long terme, sont les maître-mots de la mise en place d'un réel plan de développement culturel de l'archipel.

Nous voulons développer l'expression culturelle et artistique au sens large pour la valoriser et la diffuser. Nous voulons mettre en valeur et faire connaître notre patrimoine. Notre identité est forte, soyons-en fier !

- Favoriser les pratiques artistiques : aides à l'enseignement musical, théâtral...
- Aider la création artistique : aides aux expressions artistiques, aux lieux de diffusion et aux festivals. . .
- Développer l'artisanat d'art
- Développer les activités scientifiques et techniques, en exploitant les ressources locales (vent, mer, faune, flore. . .)
- Sauvegarder et valoriser notre patrimoine : phares, salines, forge, Ile aux Maïns, notre environnement et notre système écologique, notre histoire (grande pêche, prohibition) et notre culture (musées, archives, sites archéologiques, sites maritimes. . .)

La culture, reflet de notre identité, doit être mise à la disposition de la promotion de l'archipel, et devenir l'un des vecteurs de notre développement touristique.



# Le développement économique

Soyons novateurs et osons !

Le développement économique, c'est la recherche et la mise en oeuvre de nouveaux créneaux porteurs. Les secteurs pétrolier et gazier feront partie des grands dossiers de demain. Sachons profiter encore des opérations de dédouanements et d'exportations vers l'Union Européenne. Attachons-nous aussi à conforter la position de la pêche, à améliorer encore les transports maritime et aérien, les services d'avitaillement maritime, l'offre touristique, l'agriculture, la quarantaine de Micoulon et même la philatélie...

Il faut que les investisseurs et les porteurs de projets aient confiance en l'archipel, en ses élus et en sa population.

## L'industrie pétrolière et gazière

La définition préalable d'un cadre juridique performant pour l'exploitation des gisements situés dans notre zone exclusive est impérative. Cette mission, pilotée par le Conseil Général, doit nécessairement s'effectuer en collaboration avec les acteurs économiques publics et privés dans l'intérêt du développement et pour la réussite de ce projet primordial pour l'avenir de l'archipel.

Aucune activité économique ne pourra se développer sans la participation active des différents acteurs économiques. Dans ces conditions, le Conseil Général doit sortir de sa position actuelle de «dispensateur» de marchés pour arriver à une relation de réel partenariat avec le secteur privé dans la définition d'une politique économique globale.

L'industrie du pétrole peut générer des retombées financières conséquentes pour la collectivité. Cependant ne commettons pas les mêmes erreurs que par le passé en retombant dans une mono-industrie. Ces ressources pourront fournir une réelle base financière pour soutenir et redéployer les activités économiques dans d'autres secteurs.

## La Pêche

Une véritable politique à moyen et long terme vers une exploitation de la totalité des richesses que recèle notre océan.

### La pêche artisanale

Une douzaine de petites unités pour 33 à 36 emplois directs, le seuil de rentabilité, compte tenu de nos quotas, est malheureusement atteint aujourd'hui. Avec l'attribution des 20 000 tonnes de morue, l'arrivée dans la flottille d'une nouvelle unité (plus grande) et des dernières recommandations sur la pêche au crabe, c'est l'équilibre de la pêche artisanale qui est remis en cause et qui risque de plonger les artisans dans un conflit prévisible et «ingérable».

Le développement de la pêche artisanale n'est pas à remettre en cause, même si certains n'ont pas su être suffisamment prévoyants. Dans l'immédiat, deux projets permettraient selon nous de soutenir l'activité de la pêche artisanale :

- La création d'une coopérative (économie d'investissement)
- La mise en place d'une véritable infrastructure portuaire (quais, bâtiments techniques et industriels)

Pour l'année 2000, l'autorisation de capture est de 20 000 tonnes de morue dans le 3PS, dont 15,0% de TAC pour 50M soit 3 120 T réparties comme suit : 70% pour la pêche industrielle (2184 T) et 30% pour la pêche artisanale (936 T). L'achat d'une unité de pêche artisanale classique est de 1,2 million de francs en moyenne. Le chiffre d'affaire minimum d'une unité dans ce cas devra être de 1 million de francs par an. Pour équilibrer le compte d'exploitation, ce navire a besoin de 20 T de crabe et de 80 T de morue. Le besoin actuel en morue est de 880 T (11 unités X 80 T). La probable arrivée d'une plus grosse unité qui coûterait plus de 5 M de francs risque de rompre l'équilibre. Celle-ci aurait besoin à elle seule de 800 T de morue ! Où est la politique de gestion des pêches ?

### La pêche industrielle

Le Canada veut faire disparaître la pêche saint-pierraise et miquelonnaise de la région. Il faut contrecarrer les Canadiens sur leur propre terrain et leur opposer nos propres études scientifiques sur les ressources halieutiques. Les marins-pêcheurs constatent qu'il y a un véritable retour du poisson.

Nous devons faire le forcing auprès de l'Etat français pour qu'au prochain conseil halieutique de septembre, il arrache un supplément de quotas aux Canadiens. Il faut également revenir sur le non-sens qui oblige l'usine d'archipel SA à être alimentée par des bateaux canadiens.

Le retour de la grande pêche, notre projet

Au titre de St-Pierre et Miquelon, la France dispose de quotas de poissons (hors 3PS) dans le cadre des accords de pêche franco-canadiens et de l'OPANO. Jusqu'à maintenant, seul le navire «Saint-Pierre» pêchait ces quotas. Nous soutiendrons donc la construction d'un navire usine de 50 mètres, adapté aux différents types de pêche, armé à St-Pierre et Miquelon pour 30 marins locaux.

Il faut créer un véritable comité des pêches (plus large représentativité du monde de la mer) et faire que les décisions prises soient objectives et sans rancœur. **Préparons-nous dès aujourd'hui aux accords de 2004**, en associant à ce travail toutes les compétences locales et les conseils de scientifiques français.

Transformation des produits de la mer

Aujourd'hui, l'avenir de la pêche est dans la diversification. Les unités de transformation des produits de la mer devront poursuivre leur évolution. Il faudra donc inciter les entreprises privées à se préparer à traiter de nouvelles espèces et penser à la valorisation de ces produits. Pour permettre l'exportation des produits à forte valeur ajoutée (produits frais ou conditionnés), il serait nécessaire de repenser leur acheminement aérien vers des marchés porteurs.

## *Tourisme : soyons plus agressifs !*

Le tourisme pourrait être un secteur fondamental de l'économie locale de juin à octobre. Il faut à tout prix mettre sur pied une véritable politique de développement et de promotion, incluant tous les acteurs locaux. Il faut en finir avec l'expérimentation et le «système D». Ce secteur sous-productif doit être développé de façon professionnelle.

Actions prioritaires à mener :

- Mieux cibler les publics,
- Diversifier les facteurs d'attraction (miser sur le développement culturel, artistique et artisanal, multiplier les sites d'animation et les parcours du tourisme vert, les circuits thématiques...)
- Développer et diversifier la capacité d'accueil (hôtels, bungalows, terrains de camping, fermes auberges...)
- Restaurer et dynamiser le centre ville et y redonner vie
- Créer des produits régionaux (artisanat, gastronomie...)
- Promouvoir le produit St-Pierre et Miquelon :
  - Exploitation de l'internet avec mise à jour régulière et la participation à des forums
  - Publicité radio (la moins coûteuse en Amérique du nord)
  - Presse touristique et thématique
  - Publicité télévisuelle à partir de RFO Sat et RFO cancom
- Mettre en place pour le tourisme de croisière, des structures d'accueil portuaires plus adaptées.
- Rechercher l'optimisation des liaisons, notamment aériennes : plus fréquentes et plus compétitives en terme de prix, voire d'envisager l'ouverture de lignes nouvelles...

## *Nouvelles technologies*

**Internet à très haut débit est un moyen de désenclavement temporel, intellectuel et physique.**

Grâce aux technologies multimédia (diffusion de la vidéo et du son), la télé et la radiodiffusion sont désormais possibles par l'internet. Utilisons l'internet comme moyen de travail et de promotion des produits de l'archipel. Notre emplacement géographique est un atout qui nous permet de profiter d'un décalage horaire faible avec le reste de l'Amérique du Nord. Inclons donc des dispositions spécifiques concernant ces technologies dans le Code Local des Investissements.

La création d'un pontage au réseau téléphonique de l'Amérique du nord : l'accès réciproque au réseau des numéros gratuits 1-800 d'Amérique du Nord. Réduction importante des tarifs vers cette zone d'appels prioritaires.

Tous les services, qui pourraient, par exemple, naître autour d'une exploitation des gisements d'hydrocarbures, ne pourront se passer de ces nouvelles techniques de communication.

## L'agriculture : un secteur à développer

Nous nous engageons à structurer, à développer l'agriculture et le secteur agro-alimentaire par la mise en place de programmes sectoriels dans l'élevage, le maraîchage et l'horticulture.

Au travers du code local des investissements, quatre mesures nouvelles seront proposées :

- Refonte de l'ISA et suppression de sa dégressivité
- Mise en place de crédits de campagne à taux 0
- Ristourne sur le fuel durant la saison hivernale pour la culture sous serres
- A part égale avec l'Etat et les agriculteurs, le Conseil Général s'engagera à alimenter un fonds local des calamités.



## La philatélie est une chance pour l'archipel.

### Mais une chance mal exploitée

Améliorons et dynamisons ce secteur : création d'un véritable service philatélique, implanté en plein centre ville, qui regrouperait les activités du Bureau Philatélique avec tout ce qui touche au « monde du timbre ».

La philatélie doit également développer la promotion de nos timbres dans et hors de l'archipel. Cela passe : par la création d'un site Internet, la mise en place de campagnes publicitaires, la diffusion d'articles dans des revues spécialisées...

Le timbre-poste de Saint-Pierre et Miquelon est pour l'archipel un formidable outil de promotion, un « ambassadeur » à travers le monde.



## Sports et loisirs : des animations pour tous

### Favoriser la pratique du sport et des activités de loisirs

- Dynamiser et responsabiliser les acteurs associatifs locaux par leur participation à la vie de leur cité.
- Faire une véritable analyse des besoins existants pour prévoir ensemble des infrastructures à mettre en place (salle de sports, salle de spectacle, salle de cinéma, ateliers divers...).
- Création d'une bourse pour les sportifs de haut niveau et pour les jeunes créateurs artistiques.
- Favoriser l'accès aux sports et aux loisirs pour le plus grand nombre : développement des activités en faveur des publics spécifiques (handicapés, 3ème âge...)
- Création d'un fonds d'aides pour les plus démunis.
- Développer les échanges culturels, éducatifs et sportifs.
- Structurer, coordonner les actions et les moyens des établissements du Conseil Général.

Préserver et développer les activités de plein air : activités pédestres, observation de la nature, plaisance, chasse et pêche sportives représentent les premiers loisirs de Saint-Pierrais et Miquelonnais. C'est une forme d'évasion dont on ne peut se passer. En ce sens, elles méritent d'être soutenues et défendues, ce qui implique une conservation sans concession du peu d'écosystème originel existant, et une surveillance vigilante des interventions effectuées sur le reste de l'archipel.

- Randonnées aménagées dans des sites correspondants aux réserves de chasse avec une mise en valeur des sites naturels (aménagement soigné des sentiers, installations d'espaces de nidification des migrateurs).
- Prévoir la construction d'un quai de plaisance pour l'entretien et le stockage des embarcations (araignée, atelier outillé, pompe à essence et fuel...) et combler le manque d'appontements flottants.
- Adapter la réglementation en matière de chasse aux conditions locales : zone géographique, gibiers, usages... Il faut arriver à une solution consensuelle.
- La préservation des terrains de chasse restants est indispensable, l'apport de gibiers étrangers pour éviter les dégénérescences de la faune sédentaire locale.
- Mettre en place une politique à long terme qui s'appuiera sur les conclusions d'une mission technique chargée de dresser un état des lieux des plans et cours d'eau de l'archipel.



La réalisation d'un programme ne sera et ne pourra pas être le fait du seul Conseil Général, mais la résultante de l'union des forces, d'un travail partagé et de financements multiples.

**BÂTISSONS ENSEMBLE NOTRE FUTUR, VOTEZ CAP SUR L'AVENIR !**

Annick Girardin - Yannick Cambray - Sylvie Siegfried - Thierry Letournel - Tatiana Urtizbérea - Dominica Michel - Jean-Paul Hacala - Catherine Le Hors Gilles Cormier - Silvia Puopolo - Jean-Jacques Tillard - Christian Delage - Sylvie Goupillière - Georges Kerzerho - Jacques Rode